



Quand l'habitude devient machinale...

Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc
2, rue de Clairat - 24100 Bergerac
Tél.: 05 53 22 56 89
Fax: 09 81 38 17 02
Courriel: 24p.bergerac@fsspx.fr
www.laportelatine.org

Abbé Gabard: 06 48 55 66 24
R.P. Bellwood: 06 78 05 37 76
Abbé Morille: 06 46 72 05 04
Abbé de Bonnafos: 07 83 50 53 47

Église Saint-Jean-des-Cordeliers
2, rue de Clairat 24100 Bergerac

Église Notre-Dame de Toutes Grâces
19, rue du 34^e Rgt d'Artillerie
24000 Périgueux

Chapelle Saint-Loup
19700 Les Plats de St-Clément

Carmel du Cœur Immaculé de Marie
1105, route du Barrail 33220 Eynesse

École Sainte-Jeanne-d'Arc
48, rue Jules Michelet 24100 Bergerac

VERS LA BONNE HABITUDE

ABBÉ S. GABARD, PRIEUR

Depuis des années et même pour la plupart d'entre nous, depuis l'enfance, nous avons contracté des habitudes. L'éducation reçue nous permet aujourd'hui de poser des actes bons avec facilité, car ils sont devenus des réflexes. Politesse et courtoisie, respect du prochain et affabilité... mais aussi acte de charité, prières du matin et du soir, assistance dominicale à la messe.

J'ai l'habitude!

Il a fallu répéter ces actes de multiples fois, de façon rationnelle et assumée, pour que ces habitudes vertueuses appartiennent désormais à notre nature¹.

Et pourtant, ne serions-nous pas devenus des perroquets?... moulins à prières, allant à l'église par instinct irrationnel?

Ces dispositions naturelles sont des qualités qui nous perfectionnent. « *L'habitude est une manière d'être qui nous qualifie profondément. Elle est une façon caractérisée d'être soi-même.* »² Alors pouvons-nous laisser l'habitude devenir une simple réaction primesautière, instinctive comme pour un animal? Il ne le faut pas, mais c'est pourtant le chemin que nous prenons en refusant de réfléchir, d'approfondir et de revenir sur les

raisons qui justifient nos habitudes.

Nos habitudes de vie catholique peuvent se perdre si nous ne cherchons pas à les accroître, à les enraciner profondément. C'est le malheur qui peut nous arriver rapidement si nous ne prenons plus le temps d'analyser les raisons pour lesquelles nous voulons aimer Dieu et le prochain, Le prier matin et soir, Le glorifier chaque dimanche durant la sainte messe.

Préférant prévenir que guérir, ce bulletin vous présente toutes les œuvres paroissiales propres à entretenir nos habitudes chrétiennes, à les développer pour plaire à Dieu et travailler au salut de notre âme en 2019.

LA SAINTÉTÉ À LA FIN DE NOS JOURS

N'oublions pas que pour passer de l'habitude qui se perd, à la bonne habitude qui perfectionne, nous avons besoin de poser des actes encore maintenant. Est-ce que n'importe quel acte accroît l'habitude? Et non, nous dit saint Thomas d'Aquin! Pour que nos bonnes dispositions se fortifient, il ne suffit pas de répéter souvent les actions qu'elles commandent. « *Une activité relâchée prépare non pas l'augmentation mais plutôt la diminution de l'habitude* »³. Si notre vie de catholique perd sa ferveur et s'accoutume à la tiédeur, nos actes – quoique répétés-

1 Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique* I-II qu.51, a.3

2 *Revue des Jeunes, La Vertu I*, Père Bernard p. 315

3 op. cit. p.331



n'auront plus l'intensité de charité requise au maintien des habitudes chrétiennes. « Si l'intensité de l'acte reste proportionnellement en deçà de celle de l'habitude, un tel acte ne prépare pas un accroissement mais plutôt une diminution de l'habitude elle-même. » (I-II qu.52, a.3) Sachons

alors profiter les diverses recollections et mouvements apostoliques que le Prieuré met à notre portée. Ne nous mettons pas en danger de perdre les bonnes habitudes acquises par tant d'efforts ! Loin de toute tiédeur, en 2019 devenons des saints.

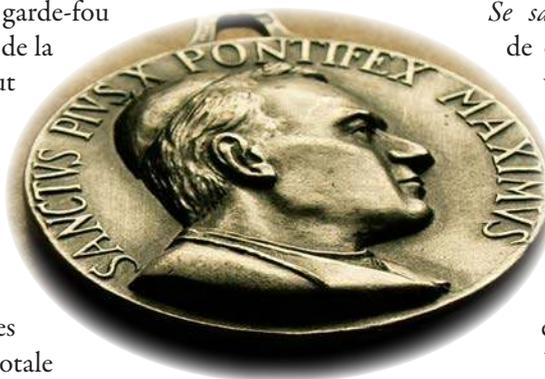
LE TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE-X

ABBÉ GABARD, AUMÔNIER LOCAL

En cette tempête sans précédent qui bouleverse l'Église de fond en comble ; en ce siècle où les réflexes de vie chrétienne sont bannis de la Société, il est nécessaire de donner aux catholiques un garde-fou qui les maintienne sur le chemin de la vie éternelle. C'est le but de tout « Tiers-Ordre » : faciliter la sanctification des fidèles et de ceux dont ils ont la charge.

Pour ce faire, Monseigneur Lefebvre a rédigé les statuts d'une fraternité de laïcs qui bénéficieraient ainsi des grâces propres de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Le Tiers-Ordre de saint-Pie-X est érigé le 29 janvier 1981 pour « vivre de notre spiritualité du saint sacrifice de la Messe, et d'immolation ;

pénétrer toujours davantage dans ce grand mystère de notre foi, trésor du Cœur de Jésus, source de tout amour vrai et inaltérable », disait l'archevêque.



Se sanctifier par la messe est l'idéal de cette petite armée de fidèles qui, vivants de l'esprit sacerdotal et doctrinal de la Fraternité, se dévouent dans les œuvres du prieuré pour encourager et soulager l'apostolat des prêtres. Le prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc compte actuellement 5 tertiaires et 2 postulants.

Venez découvrir la spiritualité qui les anime, lors des prochaines réunions le samedi **15 décembre 2018** et les **samedi 30 mars** et **25 mai 2019**.

LES RÉCOLLECTIONS D'ANCIENS RETRAITANTS

ABBÉ GABARD, AUMÔNIER LOCAL

Pour éviter le relâchement dans nos résolutions de vie chrétienne, rien de tel qu'une bonne piqûre de rappel.

C'est l'objectif de ces recollections d'Anciens retraitants qui se déroulent dans une atmosphère familiale après un bon repas partagé entre fidèles.

Sous la houlette de son président, monsieur Joseph Peyret Lacombe, les fidèles ayant suivi, ou désirant découvrir quelques aspects des Exercices spirituels de saint Ignace, sont amenés à écouter les [témoignages](#) des derniers retraitants, à revoir leur vie chrétienne à l'aune du [chemin de la Croix](#) et à prendre un petit temps de réflexion et de [méditation](#) sur l'une des pièces maîtresse



de l'arsenal ignacien.

Après un goûter toujours bienvenu, les enfants rejoignent les adultes pour diriger le [chapelet](#) commun qui clôture l'après-midi.

Au sourire des participants il est remarquable que ces recollections sont appréciées et fort appréciables pour maintenir le cap du Paradis. C'est pourquoi Pie XI disait aux sections d'Anciens retraitants en 1923 : « Vous avez donné votre nom à une œuvre que l'on peut appeler 'La plus belle des œuvres : l'Œuvre des œuvres'. »

Rejoignez-nous les **3 février**, **7 avril** et **2 juin 2019**.

LES FOYERS ADORATEURS

ABBÉ DE BONNAFOS, AUMÔNIER LOCAL

C'est en l'an 2000, que cette œuvre vit le jour : où la nuit précédant le premier vendredi de juin, quelques personnes, avec l'accord de leur Prieur (à l'époque M. l'abbé de Cacqueray), se relayèrent pour la première fois, d'heure en heure, auprès du Sacré-Cœur intronisé en leur demeure, afin d'obtenir la réalisation de ses promesses spécialement dans leurs foyers.

Aussi, par la grâce du Sacré-Cœur qui voulait son œuvre, les adoreurs eurent le désir de réitérer chaque mois

leur Heure Sainte, ayant toujours de nouvelles intentions de prières, qui étaient principalement sacerdotales ; ils répondaient ainsi au vœu inspiré du Padre Pio, d'offrir leur Heure Sainte pour le sacerdoce des prêtres. Ainsi se manifestait la volonté du Sacré-Cœur de restaurer le monde par la restauration de l'Église.

Les foyers devinrent assez nombreux pour que, chaque mois, la chaîne d'adoration se poursuive sur les journées du premier jeudi, consacré à la prière pour les prêtres (en



union avec Jésus Prêtre), et du premier vendredi à celle pour les pécheurs (en union avec Jésus-Victime), et du premier samedi (en union avec le Cœur Immaculé de Marie).

Cette œuvre reçut son approbation officielle en 2003, par le Supérieur Général de la Fraternité Saint Pie-X, Monseigneur Fellay.

C'est ainsi que l'on compte parmi les grandes caractéristiques des foyers adorateurs :

- l'intronisation du Sacré-Cœur dans le foyer, condition *sine qua non*

- l'adoration de chaque foyer d'une heure par mois

- un bulletin mensuel permettant d'assurer le lien entre les foyers adorateurs



- chaque mois des messes célébrées pour appuyer les prières des foyers adorateurs. Une petite aumône est demandée pour la célébration de ces messes.

- la neuvaine préparatoire à la fête du Sacré-Cœur de Jésus, pour remercier de toutes les grâces reçues.

Les groupes se multiplièrent au sein des différents prieurés du district de France. C'est ainsi qu'une unité a été constituée pour le Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc en 2010; ce groupe compte à présent une dizaine de nos fidèles, nombre qui doit augmenter avec ceux qui le désireraient en s'adressant à vos prêtres ou à Mme Bories.

LA MILITIA IMMACULATÆ

R.P. BELLWOOD, AUMÔNIER LOCAL

« Pourquoi une nouvelle consécration à la Sainte Vierge, avec encore une nouvelle formule? Pourquoi s'engager à nouveau? »

On entend ce genre d'objection à l'égard de la M.I.; questions souvent posées par des fidèles déjà membres d'une confrérie mariale ou d'un Tiers-Ordre.

Saint Maximilien-Marie prévoyait de telles objections. Pendant les mois précédant le 16 octobre 1917 (trois jours après le miracle solaire de Fatima!), il se préparait par la prière et la réflexion à s'engager à vivre selon "le Statut de fondation de la M.I.". Il avait constaté que parmi les associations mariales existaient un formalisme, une recherche trop exclusive du salut propre de ses membres. Les célébrations blasphématoires à Rome pour l'année du centenaire de la franc-maçonnerie, l'ont bouleversé profondément: il voyait le besoin d'un vaste mouvement universel de reconquête, mobilisant tous les fidèles (« soldats du Christ » par la confirmation) en une unique armée, rangée sous la bannière de Marie, l'Immaculée, et dirigée par Elle dans une gigantesque lutte contre le Serpent infernal et ses suppôts. Il identifiait le « corps du serpent », avec tous les maux qui affligent l'Eglise, et sa « tête » destinée à être « écrasée » par « la Femme » (Gen.3, 15), avec la



franc-maçonnerie internationale.

Saint Maximilien précisa dans ses lettres, écrits ou conférences, que la M.I. n'est pas une nouvelle confrérie, une association mariale de plus, mais plutôt d'un mouvement inspiré par l'Immaculée, pour que tous les baptisés-confirmés sans exception puissent devenir Ses « instruments » et « Chevaliers », pour arracher l'humanité entière à l'esclavage de la franc-maçonnerie. "Que la M.I. soit plutôt transcendante qu'universelle, qu'elle ne se présente pas comme une organisation de plus à côté des nombreuses autres qui existent déjà, mais plutôt qu'elle pénètre profondément dans toutes les organisations."

C'est pourquoi il insiste pour qu'aucune règle de prière ni d'observance ne soit nécessaire, si ce n'est le port de la Médaille miraculeuse et la docilité aux inspirations de l'Immaculée. Même si l'invocation « O Marie conçue sans péché... » inscrite sur la médaille (avec l'addition: « et pour tous ceux qui n'ont pas recours à Vous, spécialement pour les franc-maçons ») est fortement recommandée, elle n'est pas prescrite obligatoirement.

La prochaine cérémonie d'engagements aura lieu **le samedi 8 décembre 2018, devant la statue de Notre-Dame des Victoires, place Pélissière à Bergerac.**

LA LÉGION DE MARIE, OU LE P.A.S. DU PREMIER SECOURS

ABBÉ MORILLE, AUMÔNIER LOCAL

Un accident de la route, un accident ménager... Tout peut arriver, et pour sauver des vies, une personne quelconque est appelée à exécuter le P.A.S. des premiers secours: Protéger, Alerter, Secourir.

Ce que tout homme est appelé à faire pour les corps, tout chrétien s'y doit pour les âmes.

C'est pourquoi, en 1921, Franck Duff met en place

une structure permettant d'aider les catholiques à remplir leur obligation d'assistance aux personnes en danger: La Légion de Marie. Et ainsi, sous la protection et la direction de Marie, nous pouvons protéger, alerter, secourir.

PROTÉGER

Et tout d'abord se protéger par la prière à chaque réunion, et tous les jours par la « Catena », (la chaîne)



composée principalement du chapelet, qui relie les membres entre eux. Se protéger aussi en exécutant l'obligation d'apostolat dans un cadre rôdé, et encouragé par l'Église.

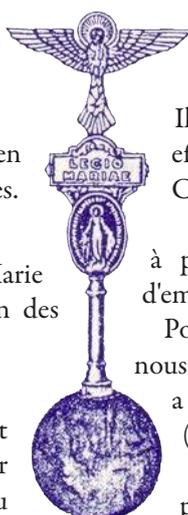
Puis protéger les âmes en péril, en les mettant en garde contre les dangers auxquels elles sont exposées.

ALERTER

Alerter les autres membres, alerter le ciel par Marie (le moyen le plus sûr d'être écouté), au moyen des réunions et des prières

SECOURIR

Dans la mesure de notre possible, en attendant l'arrivée des secours « officiels » : les prêtres. Car tel est le rôle de la Légion : conduire les âmes au prêtre. Mais il faut pour cela tisser des liens, créer une ambiance de confiance : ce que pour certaines âmes seul un



laïc peut faire, et ce qui se fait avec notre entourage quotidien (professionnel, familial, etc.)

Il ne s'agit donc pas d'un « plus », mais d'un moyen efficace de remplir une obligation : celle de la Charité fraternelle.

Pour les corps, l'infraction de « non-assistance à personne en danger » est puni jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende.

Pour les âmes le tarif ne se mesure pas en euros, mais nous pourrions encourir le même reproche que celui qui a osé dire à Dieu : « *Suis-je le gardien de mon frère ?* » (Gen. IV, 9)

La Légion (ou milice) de Marie est actuellement présente à Périgueux, et se réunit tous les 15 jours.

Rien n'empêche d'en fonder une ailleurs, ou de s'unir aux **membres priants** (cf. contacts ci-dessous)

RESPONSABLES ET CONTACTS :

TIERS-ORDRE DE SAINT-PIE-X : ABBÉ GABARD (06 48 55 66 24)

ANCIENS RETRAITANTS : M. JOSEPH PEYRET-LACOMBE (06 22 45 00 31)

FOYERS ADORATEURS : MME BORIES (06 51 82 58 24)

MILITIA IMMACULATÆ : R.P. BELLWOOD (06 78 05 37 76)

LÉGIION DE MARIE : MME DE SAINT-EXUPÉRY (05 24 16 60 04)



CARNET PAROISSIAL

Ont reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique :

- le 19 novembre 2018 : *M. Dominique Lauzier*, au cimetière de Naussanes

- le 22 novembre 2018 : *M. Mayeur*, au Carmel du Cœur-Immaculé-de-Marie

